



conseil • expertise comptable • audit

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Pascal Fouque

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

**Association COMITE DEPARTEMENTAL
DE TARN ET GARONNE DE LA
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

140, avenue de l'EUROPE

ALBASUD

82 000 MONTAUBAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

05 63 03 86 65
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark
Albasud - BP 364
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT

A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Toulouse
SAS au capital de 7 638 €
RCS Montauban 314 684 481

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres de l'association LE COMITE DEPARTEMENTALE DE TARN ET GARONNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Association LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TARN ET GARONNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des règles et principes comptables appliqués et fournis dans les notes de l'annexe, ainsi que sur la présentation des comptes pris dans leur ensemble ;
- Nous avons également vérifié les informations reprises dans le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public des points 4.1 et 4.7 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

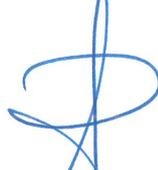
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 29 mars 2023

SODECAL AUDIT



Anne-Laure DESTRUEL
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
--	------	--------------------------------	-----	---------------------------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 059.82	(1 059.82)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 059.82	(1 059.82)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	649 261.45	(168 157.48)	481 103.97	506 803.85
Terrains	140 000.00		140 000.00	140 000.00
Constructions	464 518.35	(129 090.76)	335 427.59	361 396.47
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	44 743.10	(39 066.72)	5 676.38	5 407.38
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	650 321.27	(169 217.30)	481 103.97	506 803.85

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES				
CRÉANCES	24 687.96		24 687.96	16 157.82
Créances clients, usagers et comptes rattachés	181.00		181.00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	24 506.96		24 506.96	16 157.82
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	492 369.66		492 369.66	507 731.03
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	492 369.66		492 369.66	507 731.03
Charges constatées d'avance	450.00		450.00	450.00
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	517 507.62		517 507.62	524 338.85

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 167 828.89	(169 217.30)	998 611.59	1 031 142.70
--------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		952 226.94	947 154.48
Réserves pour projet de l'entité		34 675.85	34 675.85
Autres réserves		917 551.09	912 478.63
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		(17 316.70)	5 072.46
Situation nette (sous total)		934 910.24	952 226.94
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement		2 500.00	3 000.00
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		937 410.24	955 226.94
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		6 222.00	3 102.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		6 222.00	3 102.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		39 603.40	47 709.76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 730.30	29 784.85
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		5 971.62	4 426.22
Dettes fiscales		226.00	422.22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		675.48	13 076.47
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance		15 375.95	25 104.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		54 979.35	72 813.76
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		998 611.59	1 031 142.70

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	10 656.00	11 432.00	(776.00)	-6.79 %
Ventes de biens et services	7 775.43	8 438.46	(663.03)	-7.86 %
Ventes de biens	4 744.00	2 184.00	2 560.00	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 031.43	6 254.46	(3 223.03)	-51.53 %
. dont parrainages	470.00	3 652.50	(3 182.50)	-87.13 %
Concours publics et subventions d'exploitation	8 890.22	10 931.81	(2 041.59)	-18.68 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	157 538.15	145 794.25	11 743.90	8.06 %
Dons manuels	153 538.15	143 678.25	9 859.90	6.86 %
Mécénats	4 000.00	2 116.00	1 884.00	89.04 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	56 617.62	55 218.54	1 399.08	2.53 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	182.25	120.10	62.15	51.75 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	241 659.67	231 935.16	9 724.51	4.19 %
Achats de marchandises	354.48	370.67	(16.19)	-4.37 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	89 626.64	64 249.35	25 377.29	39.50 %
Aides financières	81 079.17	73 493.71	7 585.46	10.32 %
Impôts, taxes et versements assimilés	7 852.02	7 644.42	207.60	2.72 %
Salaires et traitements	30 205.02	34 144.61	(3 939.59)	-11.54 %
Charges sociales	9 826.61	10 222.26	(395.65)	-3.87 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	32 059.88	29 639.49	2 420.39	8.17 %
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	10 235.34	9 095.27	1 140.07	12.53 %
CHARGES D'EXPLOITATION	261 239.16	228 859.78	32 379.38	14.15 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(19 579.49)	3 075.38	(22 654.87)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 973.79	642.08	1 331.71	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 973.79	642.08	1 331.71	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 973.79	642.08	1 331.71	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(17 605.70)	3 717.46	(21 323.16)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	500.00	1 414.00	(914.00)	-64.64 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00	1 414.00	(914.00)	-64.64 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	500.00	1 414.00	(914.00)	-64.64 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	211.00	59.00	152.00	
TOTAL DES PRODUITS	244 133.46	233 991.24	10 142.22	4.33 %
TOTAL DES CHARGES	261 450.16	228 918.78	32 531.38	14.21 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(17 316.70)	5 072.46	(22 389.16)	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	61 886.00	54 858.00	7 028.00	12.81 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	61 886.00	54 858.00	7 028.00	12.81 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	61 886.00	54 858.00	7 028.00	12.81 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	61 886.00	54 858.00	7 028.00	12.81 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7	<i>Stocks</i>	9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	10
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1	Tableau de variation	13
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	13
3.2.5	<i>Dettes</i>	13
3.2.5.1	Etat des échéances	13
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	14
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	17
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	17
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers.....	17
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4	Mécénat.....	17
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	17
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	18
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	18
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	18
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	18
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	19

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	19
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.3.1	Modalités de répartition des charges	19
4.3.2	Missions sociales	20
4.3.3	Frais de recherche de fonds	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	Frais de fonctionnement	21
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	21
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	21
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	Principes généraux	22
4.4.2	Principes de valorisation	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	Erreur ! Signet non défini.
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	30
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	31
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	31
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	31
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

- Une mobilisation très importante de tous nos partenaires, de nombreux commerçants et des mairies avec l'aide très soutenue de quelques bénévoles de la Ligue contre le Cancer du Tarn et Garonne ont permis de récolter la coquette somme de **57 995 €** au cours de manifestations organisées pour Octobre Rose :

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Action en direction des chercheurs sur Toulouse et en France : **55 000 €**
- « Enfants, Adolescents et Cancer » en partenariat avec les magasins LECLERC : **16 038 €**
- Importante mobilisation de l'Association Phil'anthrope sur la prévention « Colorectale ».
Un don de **5 000 €** reversé à la ligue permettra de poursuivre nos interventions de prévention dans le milieu scolaire.
- Mobilisation des magasins KIABI - H&M. **3 645 €** seront attribués au bien-être des personnes malades et des aidants.
- Coupe de l'Espoir avec le Golf d'Espalais : **850€**

Une équipe de bénévoles (professionnels de la santé) est intervenue sur le territoire du Tarn et Garonne dans le cadre de la prévention du cancer du sein.
Son succès nous encourage à poursuivre cette campagne.

LES SUBVENTIONS / 8 990€

Hôtel du département : **2 500€**

Les mairies de Montauban – **4 000€**, Belvèze, Cayrac, Cazes, Corbarieu, Cocumont, Espinas, Garganvillar, Gimat, La Française, Les Barthes, Mirabel, Moissac, Montbarla, Montech, Poupas, Ribes, St Georges, Valeille, Valence d'Agen, Vigueron : **2 490€**

LES LEGS et ASSURANCES VIES / 20 863 €

Il est à noter une chute financière dans les quêtes décès en faveur de la Ligue du Tarn et Garonne : **10 114 €**. Celle-ci s'explique par un don exceptionnel en 2021.

NOS PARTENAIRES PRICIPAUX

ASSOCIATION STE MAFFRE, DECATHLON, E. LECLERC, GOLF D'ESPALAIS, KIABI, PHIL'ANTROPE, SIEEOM-VERRE, TECHNI - PRINT, LES LAVANDIERES, QUARTIER 13, LA CAISSE D'EPARGNE, LE CREDIT AGRICOLE...

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 060			1 060
Immobilisations corporelles	646 021	3 240		649 261
Immobilisations financières				
Total	647 081	3 240	0	650 321

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 240	0
→ %atériel informatique...	3 240	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	3 240	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 060			1 060
Amort.Immobilisations corporelles	139 217	28 940		168 157
Amort.Immobilisations financières				
Total	140 277	28 940	0	169 217

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	181	181	
→ Autres Créances	880	880	
→ Créances reçues par legs ou donations	23 627	23 627	
→ Charges constatées d'avance	450	450	
Total	25 138	25 138	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	61 748	
Livrets et comptes épargne	430 622	1 974
Comptes à terme		
Total	492 370	1 974

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	23 627	14 158
Autres créances		
→ Subvention à recevoir BN		2 000
→ Prélèvement automatique	880	
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	24 507	16 158

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Avance fournisseur THOURON	450	450
...		
...		
...		
...		
Total	450	450

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								34 676
→ Fonds de réserve générale	34 676							
→ Fonds de réserve missions sociales	912 479	5 072	5 072					917 551
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	5 072			-17 317		5 072		-17 317
Subventions d'investissement	3 000					500		2 500
Provisions réglementées								
Total	955 227	5 072	5 072	-17 317	0	5 572	0	937 410

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	3 102	3 120		6 222
→				
Total	3 102	3 120	0	6 222

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 730	32 730		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	6 198	6 198		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	675	675		
Produits constatés d'avance	15 376	15 376		
Total	54 979	54 979	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	211	406
→ Impôt sur les sociétés	211	59
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		347
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	5 986	4 442
→ Urssaf/ Pôle emploi	847	736
→ Caisse de retraite	764	856
→ Caisse de prévoyance	581	394
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		100
→ Dettes congés à payer	2 944	1 823
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	835	517
→ Prélèvement à la source	15	16
Total	6 197	4 848

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	21 541	22 014
FNP - Factures non parvenues	5 657	5 372
FNP - Factures non parvenues BN	15 884	16 642
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	675	13 076
Charges à payer recherche		13 076
Charge à payer aide sociale	675	
Total	22 216	35 090

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

CROD

REPORTING - COMITÉ DU TARN ET GARONNE	Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	208 979,21	188 966,04	183 417,58	178 195,59
1.1 Réalisées en France	208 979,21	188 966,04	183 417,58	178 195,59
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	137 941,29	117 928,12	115 341,11	110 119,12
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	71 037,92	71 037,92	68 076,47	68 076,47
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	32 449,81	31 899,81	29 981,36	27 941,48
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	31 809,22	31 259,22	29 007,72	27 242,12
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	640,59	640,59	973,64	699,36
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	16 690,14	8 250,13	15 460,84	5 105,00
3.1 Frais d'information et de communication	1 072,80	1 072,80		
3.2 Frais de fonctionnement	13 449,92	5 009,91	13 246,83	2 890,99
3.3 Autres charges	2 167,42	2 167,42	2 214,01	2 214,01
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	3 120,00	3 120,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	211,00		59,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	261 450,16	232 235,98	228 918,78	211 242,07
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-17 316,70		5 072,46	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	56 505,60	56 505,60	50 219,36	50 219,36
<i>Réalisées en France</i>	<i>56 505,60</i>	<i>56 505,60</i>	<i>50 219,36</i>	<i>50 219,36</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 240,00	4 240,00	3 682,31	3 682,31
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 140,40	1 140,40	956,33	956,33
TOTAL	61 886,00	61 886,00	54 858,00	54 858,00

REPORTING - COMITÉ DU TARN ET GARONNE	Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-209 876,71	-209 876,71	-199 329,04	-199 329,04
<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>	<i>-10 656,00</i>	<i>-10 656,00</i>	<i>-11 432,00</i>	<i>-11 432,00</i>
<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>	<i>-157 538,15</i>	<i>-157 538,15</i>	<i>-145 794,25</i>	<i>-145 794,25</i>
<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>	<i>-41 682,56</i>	<i>-41 682,56</i>	<i>-42 102,79</i>	<i>-42 102,79</i>
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-25 366,53		-23 730,39	
<i>2.1 Cotisations avec contrepartie</i>				
<i>2.2 Parrainage des entreprises</i>	<i>-470,00</i>		<i>-3 652,50</i>	
<i>2.3 Contributions financières sans contrepartie</i>	<i>-24 396,52</i>		<i>-18 657,30</i>	
<i>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</i>	<i>-500,01</i>		<i>-1 420,59</i>	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 890,22		-10 931,81	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-244 133,46	-209 876,71	-233 991,24	-199 329,04

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-61 886,00	-61 886,00	-54 858,00	-54 858,00
<i>Bénévolat</i>	-61 886,00	-61 886,00	-54 858,00	-54 858,00
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
TOTAL	-61 886,00	-61 886,00	-54 858,00	-54 858,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	32 221	36 561
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Prestations et autres ventes	7 487	4 900
→ Produits financiers	1 974	649
→ ...		
→ ...		
Total	41 682	42 110

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	499	1 421
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	499	1 421

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par clé de répartition et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 25 novembre 2021

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	85	10	5	100
Electricité et eau	85	10	5	100
Téléphone	85	10	5	100
Affranchissement	85	10	5	100
Autres (à préciser)				0
Total				

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	27 927	22 619
Actions d'information, de prévention et de dépistage	8 709	9 320
Actions de formation		
Actions de recherche	8 310	7 112
Actions de société et politique de santé	27	2 208
Frais d'appel aux dons et legs	10	736
Frais de fonctionnement (dont communication)	2 522	2 371
Total	47 505	44 366

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	94 951	77 398
Actions d'information, prévention, dépistage	24 127	19 115
Actions de formation	99	85
Actions de recherche	16 524	15 044
Actions autres	2 240	3 699
Total	137 941	115 341
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	71 038	68 076
Actions autres		
Total	71 038	68 076

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;

- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	1 073	
Frais de gestion :	10 363	9 956
Impôts et taxes	375	400
Cotisation statutaire 10%	2 675	2 891
Charges financières	720	732
Dotations aux amortissements	1 447	1 482
Charges exceptionnelles	37	
Total	16 690	15 461

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons **en nature consommés ou utilisés en l'état**, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMC x 1,5 Tarif négocié	61 886	54 858
Total		61 886	54 858

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organism e	Versements à d'autres organismes	Par l'organism e	Verseme nts à d'autres organism es							
Achats de marchandises	354	0	0	0	0	0	0	0	0	0	354
Variation de stock	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres achats et charges externes	49 676	0	0	0	29 882	631	9 437	0	0	0	89 627
Aides financières	10 041	7 1038	0	0	0	0	0	0	0	0	81 079
Impôts, taxes et versement assimilés	7 477	0	0	0	0	0	375	0	0	0	7 852
Salaires et traitements	28 303	0	0	0	0	0	1 902	0	0	0	30 205
Charges sociales	9 198	0	0	0	0	9	619	0	0	0	9 827
Dotations aux amortissements et dépréciations	27 493	0	0	0	0	0	1 447	3 120	0	0	32 060
Dotations aux provisions	5 398	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 398
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	1 927	0	2 910	0	0	0	4 837
Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	211	0	211
TOTAL	137 940	7 1038	0	0	31 809	631	16 690	3 120	211	0	261 450

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	56 506	0	4 240	1 140	61 886
TOTAL	56 506	0	4 240	1 140	61 886

4.5.1 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
Total							

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	3 700
Autres missions	
Total	3 700

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Quote part subvention virée au compte de résultat	500
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	500
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

15/03/2023 -
09:31

CER

082 - COMITÉ DU TARN ET GARONNE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	188 966,04	178 195,59
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<i>188 966,04</i>	<i>178 195,59</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>117 928,12</i>	<i>110 119,12</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	82 882,94	74 785,02
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	16 182,50	17 605,96
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	99,05	85,03
Actions de société et politique de santé	2 239,06	2 712,17
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	16 524,57	14 930,94
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>71 037,92</i>	<i>68 076,47</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	71 037,92	68 076,47
<i>Programmes nationaux</i>	<i>71 037,92</i>	<i>68 076,47</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND	31 899,81	27 941,48
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>31 259,22</i>	<i>27 242,12</i>
Frais d'appel de dons	26 203,72	23 046,38
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	3 903,02	3 630,94
Frais de traitements des legs		564,80
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	1 152,48	
Activités de récupérations		
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>	<i>640,59</i>	<i>699,36</i>

Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat	640,59	699,36
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 250,13	5 105,00
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>1 072,80</i>	
Frais d'information et de communication externe	1 072,80	
Frais d'information et de communication interne		
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>5 009,91</i>	<i>2 890,99</i>
Frais de gestion	1 923,90	
Formation administrative	36,20	
Impôts et taxes	375,35	
Cotisation statutaire 10%	2 674,46	2 890,99
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>2 167,42</i>	<i>2 214,01</i>
Charges financières	720,43	732,04
Dotations aux amortissements	1 446,99	1 481,97
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	229 115,98	211 242,07
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	3 120,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	232 235,98	211 242,07

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	56 505,60	50 219,36
<i>Réalisées en France</i>	<i>56 505,60</i>	<i>50 219,36</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 240,00	3 682,31
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 140,40	956,33
TOTAL	61 886,00	54 858,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

082 - COMITÉ DU TARN ET GARONNE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-209 876,71	-199 329,04
1.1 Cotisations sans contrepartie	-10 656,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-157 538,15	-145 794,25
Dons manuels non affectés	-140 247,76	-120 526,13
Dons manuels affectés	-13 290,39	-23 152,12
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-4 000,00	-2 116,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-41 682,56	-42 102,79
Manifestations	-6 199,00	-1 881,68
Ventes (dont abonnement à vivre)	-20,00	-160,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		-1 605,00
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-1 268,67	-1 252,79
Autres produits affectés		
Produits financiers	-1 973,79	-642,08
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-32 221,10	-36 561,24
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-209 876,71	-199 329,04
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-22 359,27	-11 913,03
TOTAL	-232 235,98	-211 242,07
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	437 353,33	419 626,87
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-22 359,27	-11 913,03
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	28 269,88	29 639,49
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	443 263,94	437 353,33

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-61 886,00	-54 858,00
<i>Bénévolat</i>	-61 886,00	-54 858,00
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Dons en nature</i>		
TOTAL	-61 886,00	-54 858,00

4.7.1 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.2 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	5	1747	16,6	29000
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	1980	16,6	32868
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	11	3 727	17	61 868

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	3	1 725	1
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	3	1 725	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	439
6257 - Réceptions	Restauration	
6068 - Autres matières et fournitures	Testeur CO-tabac.	498
...	...	
...	...	
	Total	937

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1332** membres. La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.